

Assemblées Générales de la FFEA

21 octobre 2021 de 9h00 à 11h00
Salle de l'Ermitage Compostelle, Le Bouscat

Protocoles pour les votes pour l'AGE et l'AGO

Le vote est réservé aux membres de la FFEA présents physiquement ou à distance aux assemblées générales. Tout membre devra être à jour de sa cotisation 2020-21.

Que vous soyez présents en salle ou connectés, le vote s'effectuera par une plateforme électronique accessible depuis votre téléphone portable ou navigateur internet. La plateforme qui a été choisie est « Election Runner ».

Afin de recevoir les identifiants permettant de voter, il est nécessaire de s'inscrire à l'AG ici :

<https://forms.gle/gZr4sLYYkpdne5rK6>

Concernant les **membres participant à distance**, il est obligatoire de s'enregistrer par le biais du formulaire avant le lundi 18 octobre à minuit.

De même il est conseillé aux **membres présents physiquement** de remplir ce formulaire avant le lundi 18 octobre à minuit, afin de réaliser l'organisation du vote de manière optimale. Toutefois, si l'enregistrement n'a pas été effectué dans ces délais, il sera possible de voter en se présentant au plus tard 15 minutes avant le début de l'assemblée générale extraordinaire. Dans ce cas, il ne sera possible de voter que pour son propre établissement.

Vous avez aussi la possibilité de voter par procuration pour les membres des établissements individuels. Les procurations devront parvenir à la FFEA avant le lundi 18 octobre à minuit.

Concernant les procurations des établissements individuels :

- Une personne représentant un établissement individuel peut disposer au maximum de 12 procurations ;
- Une personne représentant une union ne peut disposer que de 4 procurations au maximum.

Concernant les membres issus d'un établissement dépendant d'une union, ils sont par défaut représentés par leur union. Toutefois, ils peuvent voter à titre individuel à condition de le signaler avant le lundi 18 octobre à minuit.

Pour toute question au sujet de l'inscription à l'AG et au vote, n'hésitez pas à contacter le 06 33 87 42 74 ou écrivez à contact@federation-ffea.fr